

Avis public



DÉROGATIONS MINEURES N^{os} DM 3001464187 ET DM 3001471060

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le 3 décembre 2018, à **19 h**, dans la salle du conseil, située au **13665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur les demandes de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour les immeubles suivants :

Étude	Lieu de dérogation
DM 3001464187	15988, rue Boileau

Permettre en zone résidentielle H1-4-246, pour un bâtiment unifamilial isolé existant, une marge latérale, côté est, de 1,61 m au lieu du minimum requis de 2 m.

Étude	Lieu de dérogation
DM 3001471060	14406, rue Swallow

Permettre en zone résidentielle H1-4-285, dans le cadre de la reconstruction d'un bâtiment unifamilial :

- une marge arrière de 3,18 m (2,94 m mesuré du porte-à-faux) au lieu du minimum requis de 7 m;
- une marge latérale, côté est, de 1,22 m au lieu du minimum requis de 2 m.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce quinzième jour du mois de novembre de l'an 2018.

Le secrétaire d'arrondissement

Suzanne Corbeil, avocate

/rl